

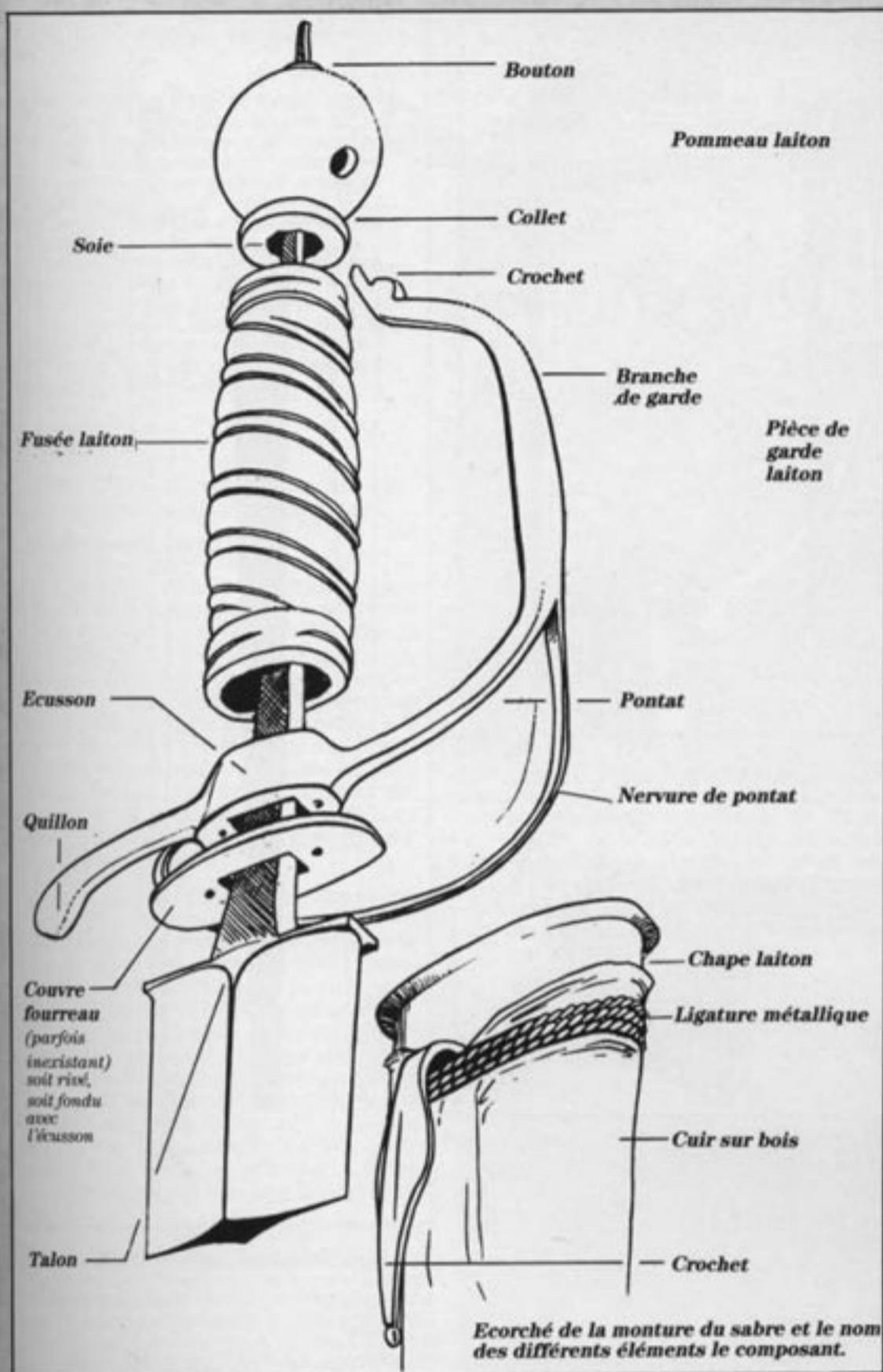
L'arme blanche uniforme

MICHEL PÉTARD

Ces armes, dont le modèle naît vers 1680, furent de toutes les batailles aux côtés du cavalier sur une cinquantaine d'années. Ce succès de longévité procura sans doute satisfaction à ses usagers, mais plus encore à la bourse des colonels chargés de la fourniture de leurs régiments. D'autre part, et lors du remplacement du modèle en 1734, l'œuvre d'uniformisation entreprise par Louvois est achevée. Tous les intéressés portent, à quelques exceptions près, le sabre uniforme réglé par l'Etat. Notre photographie présente au premier plan le modèle à lame de Solingen superposé à celui à lame de St Etienne, lui-même masquant une variante plus légère.

LE SABRE DES CAVALIERS ET DRAGONS A LA FIN DU XVII^e SIÈCLE





Ecorché de la monture du sabre et le nom des différents éléments le composant.

Cette seconde moitié du 17^e siècle ne brille pas par la qualité des souvenirs en ce qui concerne l'arme blanche de la troupe. La mode des longues rapières s'étiolait et le travail du fer pour les montures déperissait dans les fabriques qui s'adonnèrent plutôt à la production des armes à feu, celles-ci dominant désormais les champs de bataille.

VERS les années 1660 à 1680, les cavaliers français ne disposent, pour beaucoup, que de petites épées fines et courtes — la mode a ses déraisons — en face des lourds sabres des gens du Nord, durant la guerre de Hollande. Aussi, la paix de Nimègue signée en 1678, on licencie les troupes selon l'usage et l'heure des réflexions arrive. Dans une lettre datée de l'année suivante, Louvois écrit : « le roi voulant que toute sa cavalerie soit dorénavant armée de sabres au lieu d'épées que nos cavaliers ont eues jusqu'à présent... »

La réforme était en train et l'arme qui nous occupe apparaît vers 1680, car un « tarif » de fournitures émanant du Magasin Royal de Paris (arsenal central dirigé par le sieur Titon) et daté de septembre 1684, nous indique la naissance du « sabre à garde de cuivre » destiné à la cavalerie. C'est un précédent et le terme « sabre », venu du nord, s'installe en France ainsi, et surtout, que la « garde de cuivre » toute nouvelle marquant ainsi l'innovation.

Ces sabres (ou forte-épée) proposés par le « Magasin Royal » naissent à une époque qui voit la mise en place progressive du système de « l'uniformisation » débutant essentiellement par les armes à feu, l'unification des calibres, etc. L'Etat veut imposer son contrôle par une administration centralisée rigoureuse. Pour les armes blanches, le premier texte portant règlement sur la longueur des lames date de 1676 et impose 33 pouces.

Lorsque le sieur Titon est chargé par le roi de centraliser les nouvelles armes, il fait appel à l'industrie stéphanoise, seule place du royaume pouvant assumer une grande fourniture en lames de sabres. Cependant, les ateliers de « Saint-Etienne-en-Forêt » perdront très vite leurs capacités héritées du 13^e siècle et les lames forgées seront médiocres. Il semble qu'avant 1700, Titon décide de se fournir à

Cette image dont les sujets sont doublés dans un but de coloriage, nous illustre des cavaliers et dragons vers 1695-1700. Leur physionomie ne variera que très peu sur une quarantaine d'années. Armes et équipements sont bien visibles et l'on constate ainsi que les dragons ont la lame de leur sabre légèrement courbée — usage toléré — devenu plus tard réglementaire. (Les exercices de Mars de N. Guérard vers 1695, bibliothèque J. et R. Brunon)

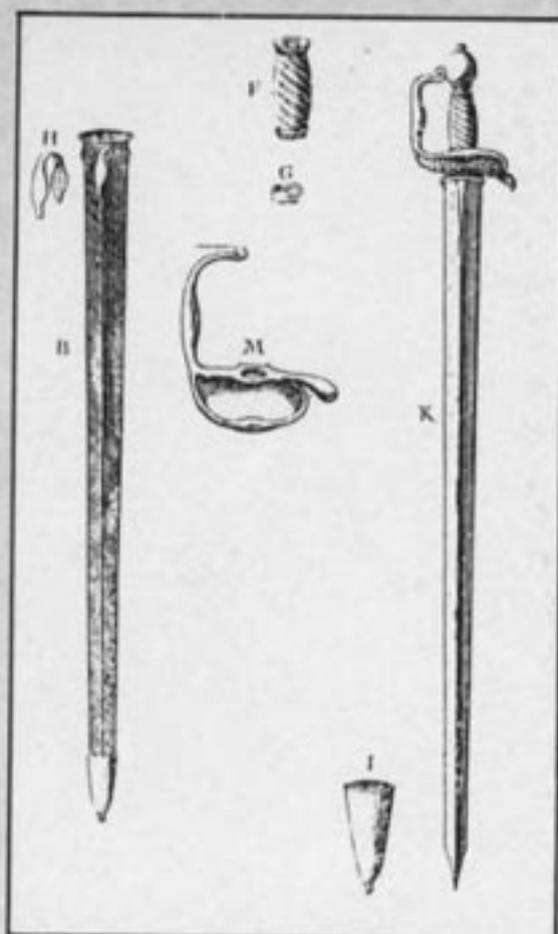


Voici la première représentation précise du sabre de cavalier issue des « Mémoires d'Artillerie » de Surirey de St Rémy en 1697. La planche gravée par F. Fourrier porte à notre connaissance les armes «...conformes aux derniers règlements qui ont été fait pour l'uniformité», selon l'auteur. Sachons cependant que si ce type d'arme est en train de se répandre dans les régiments au rythme des remplacements, d'autres genres existent encore dans d'autres corps avec leur variété héritée des traditions ou modes particulières. ➤

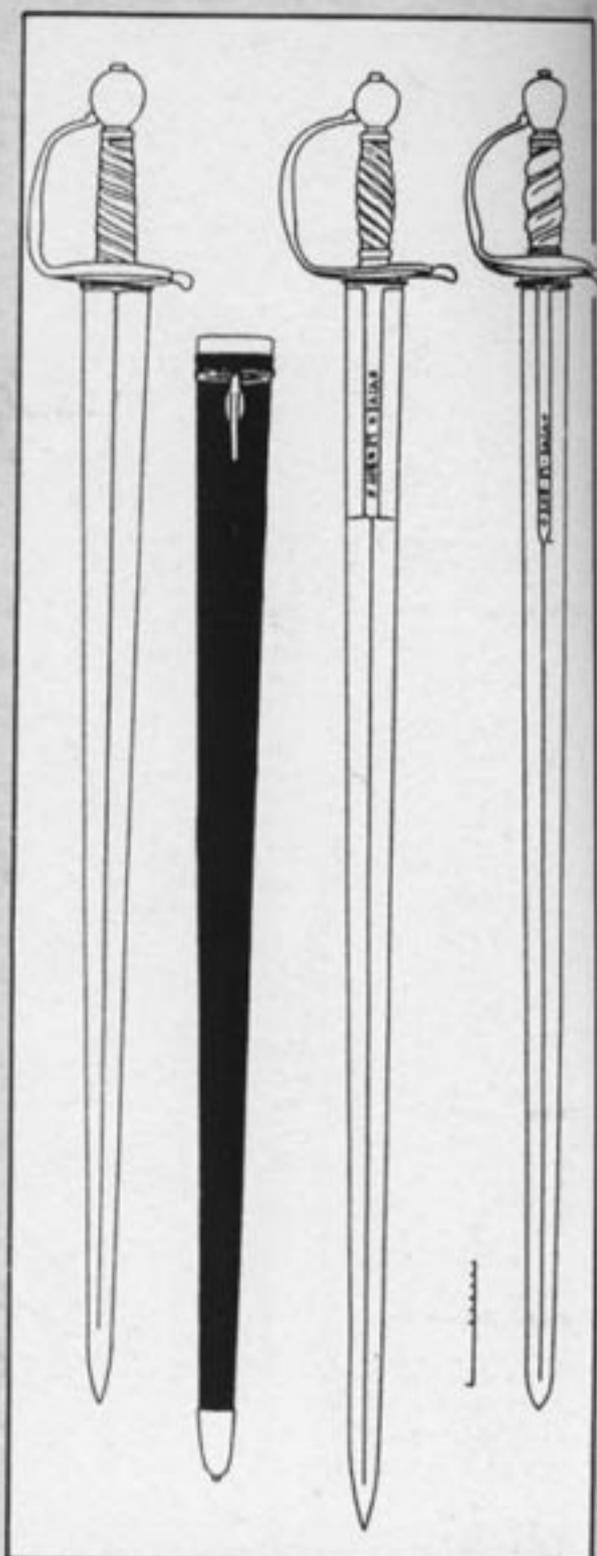
Solingen dont la qualité du travail s'avère très supérieure. Saint-Etienne ne produira plus désormais que la lame des troupes à pied. Quant aux montures, dont la forme est strictement issue d'un modèle suédois, à l'exception de cette fusée fondue si particulière et exclusivement française, nos relations étant excellentes, peuvent être fabriquées par n'importe quel fourbisseur suffisamment équipé pour de grandes séries. Il lui suffit simplement d'employer fondeurs, limeurs et monteurs.

Caractéristiques

La monture est dite à pommeau, branche simple, selon la typologie Ariès; la totalité en laiton fondu. La lame, de 4 à 4,5 cm de largeur au talon, longue de 85 à 95 cm, est à double tranchant. Les lames de Solingen en diffèrent sur leur partie forte par un méplat médian marqué de «vive le roy» suivant la technique du «damasquinage». Fourreau de bois de hêtre, encollé de veau cousu ou de basane avec, en haut, une chape à crochet et un bout collé ou épinglé à l'autre extrémité.



En bref, cette nouvelle arme conçue, puis produite, suivant le système uniforme, réunit les avantages suivants: fabrication aisée, donc capacité de réponse à une forte commande et prix modeste flattant la parcimonie des colonels de régiments. Sur un plan plus quotidien, évoquons aussi la facilité d'entretien du lai-



Voici les variantes les plus souvent rencontrées: à gauche, ce qui fut probablement le modèle original avec sa lame de St Etienne toujours reconnaissable à ses défauts de forge. A côté, nous avons le fourreau. Au centre est un type plus tardif reconnaissable à sa fusée plus ventrue et surtout à sa lame de Solingen, toujours très belle et damasquinée. A droite, autre variante, peut-être plus tardive; sa monture est plus forte et la lame légèrement différente de la précédente, mais de même provenance.



Beaucoup plus détaillé, ce cavalier vers 1725-30 est dû au talent de Parrocel, «peintre des batailles pour le roi». On ne peut rêver mieux quant à la précision du personnage et de ses équipements. Outre le mousqueton et les pistolets, le sabre, solidement empoigné d'une main gantée semble prêt à l'action. (Copyright M.A.)

Vues de la façon d'empoigner le sabre. A gauche, de l'extérieur ; à droite de l'intérieur.

Au centre.

Du même auteur, M. de St Rémy, voici illustré page 101 du tome second, le ceinturon du cavalier avec la nomenclature des pièces : B : ceinture. C : barre. D : face. E : pendants. F : « boucle avec son hardillon ». G : coulant de la ceinture. Les coutures s'appellent « piqueures en botte, et les clouds qui assemblent les pièces, s'appellent rivés. » Ajoutons que cette buffleterie est taillée dans le « buffle » ou de la peau de vache, avec une piqure en bordé et un assemblage à rivets. Si le cavalier n'a pas de portebaiounette, le dragon en diffère sur ce point puisqu'il est fantassin monté. »

ton puis le remplacement aisé des différentes pièces par interchangeabilité.

L'objet au combat

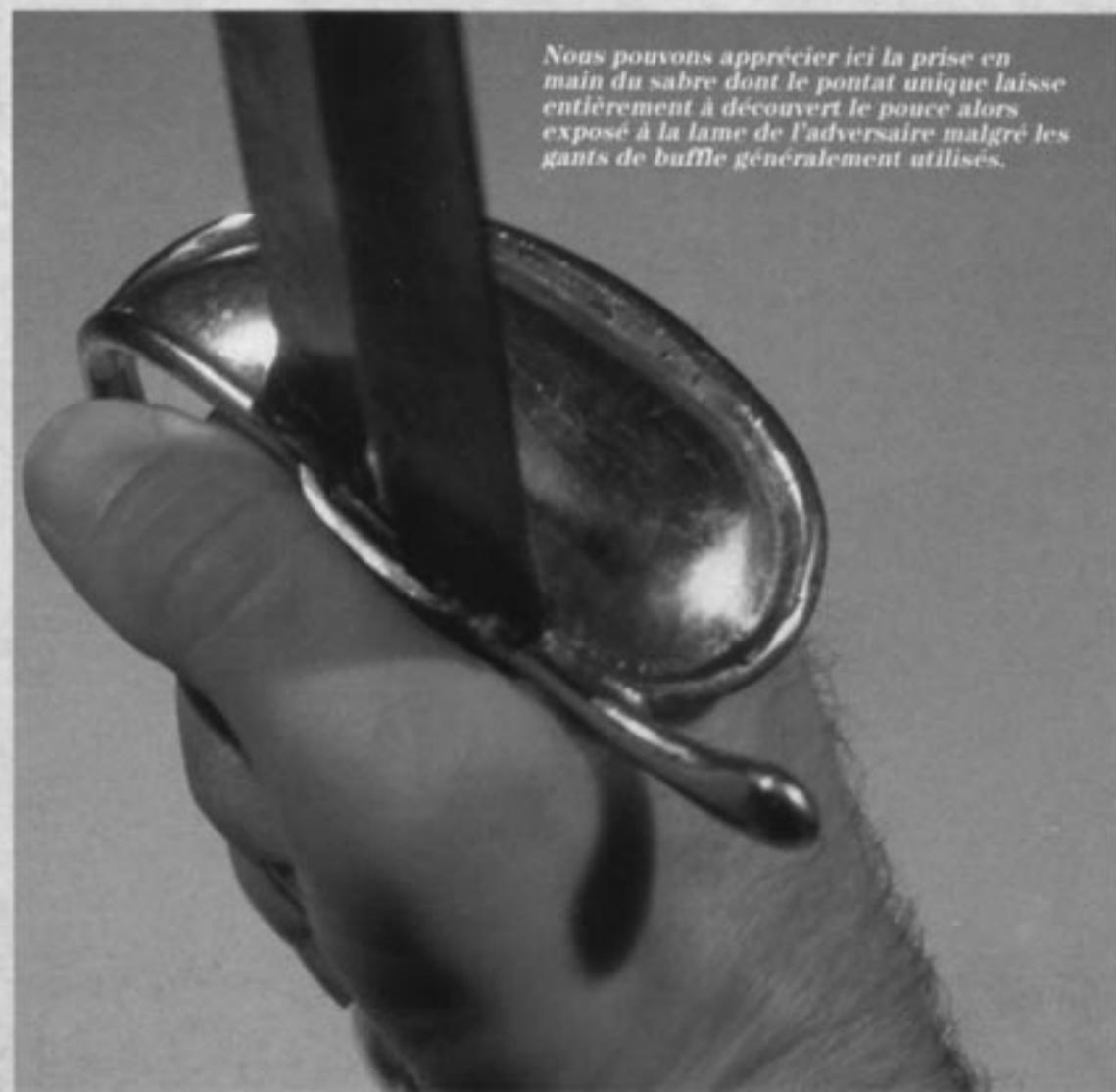
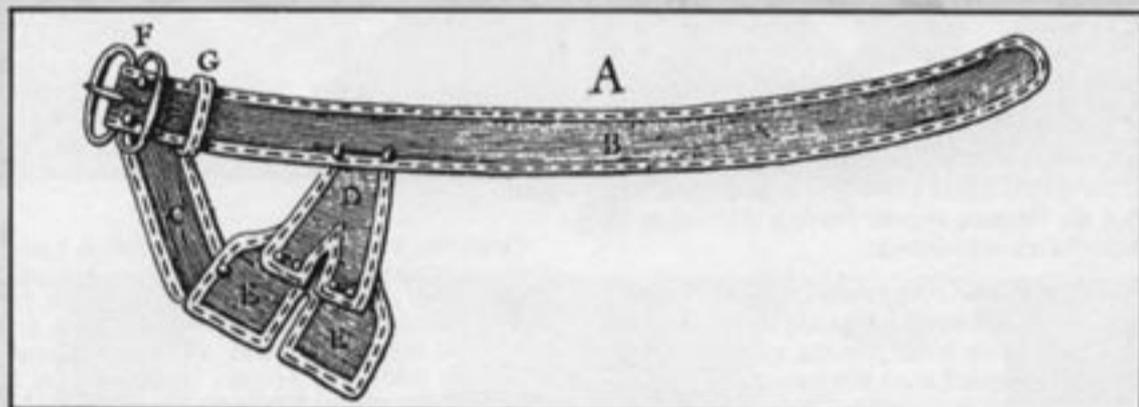
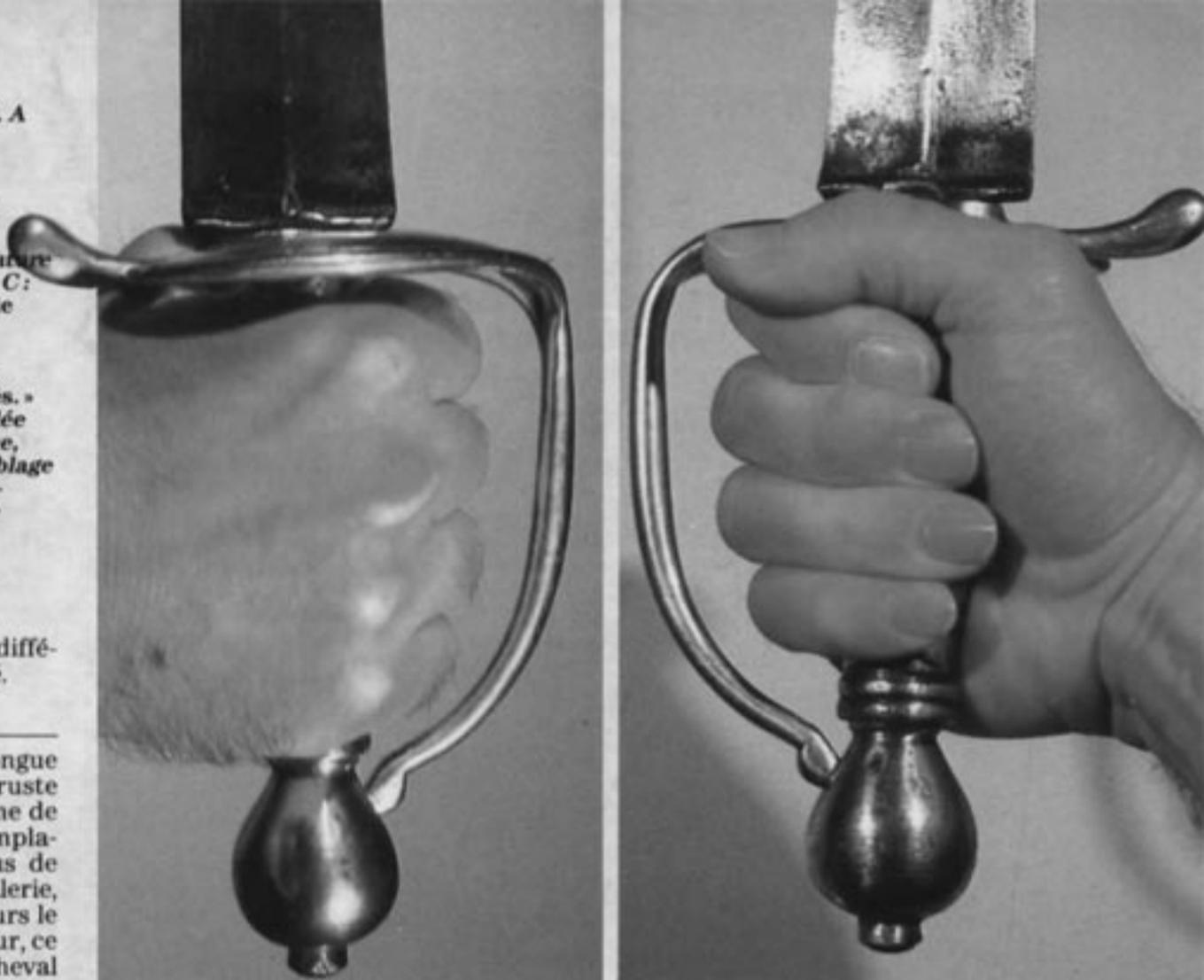
Ce sabre des cavaliers aura une longue carrière malgré son aspect plutôt fruste puisqu'il figurera au côté de l'homme de guerre jusqu'en 1734, année du remplacement du modèle. Soit après plus de 50 ans de service. Au combat, la cavalerie, la puissance de choc, charge toujours le sabre à la main, c'est son outil majeur, ce qui pose le problème de l'escrime à cheval à cette époque. Cet art n'est alors pas nouveau mais généralement réservé aux salles d'armes à l'usage des « gens de qualité » officiers ou cadets.

Dans le corps, le simple cavalier peut néanmoins « tirer l'épée » avec un sous-officier faisant souvent office de prévôt d'armes, mais ces exercices non obligés, rappelons-le, se font à pied et au fleuret ce qui est bien éloigné du combat à cheval. Certains régiments, cependant, font un exercice à cheval dont les préceptes restent très élémentaires : charges, coups d'estoc puis moulinets. Le reste est laissé à l'émulation entre intéressés. Il faudra attendre les réformes de Choiseul pour assister à un véritable enseignement de l'équitation puis de son escrime spécifique.

Inconvénients du modèle

Outre sa rusticité, l'option de la monture « tout fondu » pose inmanquablement quelques problèmes. Autrefois, la fusée de bois possédait l'avantage de pouvoir absorber les vibrations générées par les coups subis au combat. La fusée fondue, elle, répercute par sa rigidité cette résonnance qui ne peut que faire jouer l'assemblage. C'est sûrement la raison qui provoquera le retour à la fusée de bois filigranée, peut-être à partir de 1720-1730. L'autre défaut de cette fusée est la prise en main. Glissante, malgré les reliefs hélicoïdaux marqués, la fusée devait rapidement provoquer la crampe de la main qui s'y crispait. Enfin, notons le peu de protection fourni par le maigre pontat côté garde, laissant ainsi à découvert tout le pouce. En ce qui concerne la lame, nous avons vu que Saint-Etienne en fut le principal fournisseur, du moins au début, car la qualité, nécessaire à un instrument mis à rude épreuve, s'avéra très insuffisante.

Très vite probablement, on préférera les productions de Solingen, bien supérieures mais qui durent sensiblement modifier à la hausse le prix de ces armes. □



Nous pouvons apprécier ici la prise en main du sabre dont le pontat unique laisse entièrement à découvert le pouce alors exposé à la lame de l'adversaire malgré les gants de buffle généralement utilisés.